

Nantes, le 26 avril 2018

Enlèvement durable à Notre Dame des Landes : L'Etat recule et prépare l'installation des occupants illégaux sur la ZAD

Ce matin, le Premier Ministre, Edouard Philippe, a annoncé qu'un nouveau délai supplémentaire était accordé aux occupants illégaux de la ZAD afin de leur permettre de régulariser tranquillement leur situation.

L'opération de communication lancée, il y a maintenant 3 semaines, était une mise en scène de la fermeté de l'Etat. Depuis ce matin, la situation est beaucoup plus transparente. Le cap est désormais fixé et plus personne n'est dupe.

En abandonnant le projet d'aéroport et en refusant d'expulser immédiatement les occupants illégaux de la ZAD, le Gouvernement s'est placé dans une situation intenable.

Aujourd'hui, l'Etat renonce et prépare le terrain pour une installation définitive des zadistes à Notre-Dame-des-Landes :

- plus d'évacuation jusqu'à nouvel ordre,
- arrêt de la destruction des 68 squats restant construits et occupés illégalement
- abandon de l'expulsion des occupants illégaux qui n'avait de toute façon pas commencé.

L'Etat recule de nouveau et offre une triste victoire aux zadistes. Victoire de la violence sur l'état de droit, victoire du désordre sur la démocratie.

Combien de temps va-t-on encore tolérer ce mépris ?

D'un côté, le Gouvernement accorde des dérogations incompréhensibles aux zadistes qui se décrètent agriculteurs en occupant illégalement plus de 300Ha. Et de l'autre, nos agriculteurs se battent au quotidien, ils paient leurs charges, leurs impôts et sont confrontés à toujours plus de normes et de règles.

D'un côté, l'Etat reçoit des délégations de zadistes qui lui forcent la main. Et de l'autre, il se détourne des véritables enjeux de notre région sur lesquels il s'est engagé : les riverains de Nantes-Atlantique sont toujours sans réponse et les élus locaux ne sont pas considérés.

Ce deux poids, deux mesures est intolérable.

J'exige du Gouvernement qu'il nous respecte et surtout qu'il fasse respecter les mêmes règles pour tous au risque d'entériner définitivement le triomphe de la loi du plus violent sur la seule loi qui vaille, celle de la République.

Christelle Morançais
Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE :

Sophie Ferger : - sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97